

avoir passé le grand Banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presque également poissonneux.

DIFFERENDS
DES FRANÇOIS
ET DES AN-
GLOIS.

INTRODUC-
TION.

Eclaircissement sur les différends des François & des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

QUOIQUE les discussions politiques conviennent peu au dessein de cet Ouvrage, il conviendrait encore moins de passer, sans quelques mots d'explication, sur une Guerre actuelle, dont les lieux que j'ai décrits sont le théâtre & l'objet. En renvoyant, pour le fond du droit, aux Mémoires des deux Nations, je me borne à recueillir historiquement les faits qui ne peuvent être contestés d'aucune part. La France & l'Angleterre sont aux mains, après avoir vécu long-tems dans une profonde Paix : il est question de diverses parties de l'Amérique Septentrionale, sur lesquelles ces deux Puissances ont été long-tems d'accord. Voyons par quels malheureux degrés la discorde est venue répandre ses plus noirs poisons.

SITUONS-nous d'abord entre le Traité d'Utrecht (z) & celui d'Aix-la-Chapelle (a), intervalle de trente-cinq ans, pendant lequel les Anglois ont occupé l'Acadie dans le sens du premier de ces deux Traités, c'est-à-dire, comme nous l'avons rapporté dans un autre Article, sur le pied de ses anciennes limites (b). Ils ne témoignaient alors, ni desir de faire valoir des prétentions plus étendues, ni mécontentement des bornes où ils se trouvoient resserrés. Les ruptures, qui survenoient en Europe entre la France & la Grande Bretagne, produisoient des hostilités réciproques en Amérique; mais c'étoient des effets communs de la guerre, & les nouvelles prétentions des Anglois n'y avoient aucune part. On ne parle encore ici, que de l'Acadie, & des cessions de la France en 1713; car les difficultés sur le cours de l'Oyo ne furent pas proposées, ni connues, ni soupçonnées, au Congrès d'Utrecht : c'est un objet si moderne, qu'il n'a pas même fait partie des Articles discutés entre les Commissaires des deux Nations.

qu'on nomme communément ses Ecorres, la Mer est toujours glapissante, & les vents impétueux. Ne pourroit-on pas, dit-il, regarder cette agitation comme la cause des Brouillards qui y regnent, & penser que l'eau, dont le fond est mêlé de sable & de vase, épaisit l'air & l'engraisse, tandis que le Soleil n'en attire que des vapeurs grossières, qu'il ne peut tout-à-fait résoudre? Si l'on demande, d'où vient cette agitation de la Mer sur les Ecorres du Grand Banc, lorsque partout ailleurs, & sur le Banc même, il regne un calme profond? le religieux Voyageur répond que dans ces parages on éprouve tous les jours des Courans, fort variés dans leur direction, & que la Mer, irrégulièrement poussée, heurtant avec impétuosité contre les bords du Banc, qui sont presque partout à pic, en est repoussée avec la même violence. *Journal histor. que*, p. 50.

(z) En 1713.

(a) En 1748.

(b) Il est démontré, dans le Mémoire des Commissaires François, à l'Extrait duquel on s'attache ici, que l'Acadie cédée aux Anglois occupe seulement la partie méridionale de la Peninsule; que Port Royal, ou Annapolis, n'entre pas même dans le district de l'Acadie; qu'ainsi le Pays, au Nord de la Peninsule, est de la domination Française, & par conséquent, à plus forte raison, l'Isthme, ou Langue de terre, de cinq lieues de large, qui sépare la Baie Française du Golfe Saint Laurent. Voyez la Carte, & relisez (ci-dessus pag. 405,) l'Article du Traité d'Utrecht, qu'on a rapporté dans le tems de cette Cession.

leur
bliss
tion
Fra
mits
ave
" l'
" E
" C
" C
" f
mer
stili
tine
mun
Com
des
pou
Fam
il é
strui
Bâti
& d
de
la J
en
qui
le C
dans
au f
riuel
ral,
L
qu'a
mun
cette
tems
ni F
une
Apa
pare
(c)
(d)
en d
fans